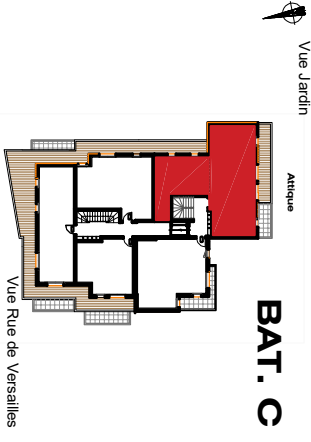




LOGEMENT	ATTIQUE	4 PIECES
C-21		

PIECES	SURFACE
Entrée	3.00 m²
Séjour / Cuisine	28.50 m²
Chambre 1	12.00 m²
Chambre 2	10.00 m²
Chambre 3	11.00 m²
SDE	4.90 m²
SDE	3.70 m²
Dgt 1	2.30 m²
Dgt 2	2.10 m²
WC	2.50 m²
TOTAL SURFACES HABITABLES	80.00 m²
Balcon 1	11.00 m²
Balcon 2	7.50 m²

Plan conforme à la réglementation PMR

LEGENDE

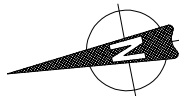
	Soffite/F aux plafond		Descente EP
	Tableau électrique		Gaine technique
	Chaudière individuelle		Retombée de poutre
PF	Porte-fenêtre	VB	Volet Roulant
F	Fenêtre	VB	Volet Battant
CU	Cuisson	LV	Lave Vaisselle
R	Réfrigérateur	LL	Lave Linge

NOTA 1 : Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2.50 m

NOTA 2 : La surface habitable des pièces est incluse dans celle des pièces attenantes

0 1 2 3m

INDICE : A Date : 05/03/2024



Sous réserve de modifications potentielles liées à la mise au point des plans DCE

NOTA 1 : Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions et les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les rebordées de poutres, les soffites, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures.